

## Point Presse 12 Octobre 2017

**Session ordinaire le 19/10 : 3 rapports et une communication.**  
**Session extraordinaire le 20/10 avec le CESER : lancement du SRADDET**

**DM2 :** le volume global est faible (6,4 M€ soit 0,4% du budget) mais il s'agit d'un solde qui résulte d'opérations dont le montant est plus important.

Le fait significatif c'est le **versement de la section d'investissement vers le fonctionnement** de 8,5 M€ (d'habitude on fait l'inverse) ramenant l'épargne disponible de 148,7 M€ au BP à 129,2 après DM1 et DM2.

Quelques remarques par secteur d'intervention :

- sur les contrats territoriaux, - 3,5 M€ sur les CRST, + 2M€ sur les contrats d'agglomération, ce qui traduit la **difficulté pour les territoires ruraux** à mettre en œuvre les CRST. Cette remarque a été faite à la conférence des territoires lundi dernier à Blois, cela illustre la fracture croissante entre métropoles et ruralité/villes moyennes. Nous en reparlerons pour le SRADDET.
- sur les formations professionnelles : de nouvelles dépenses **essentiellement sur les formations mise en œuvre par Pôle Emploi**, où l'on voit que la Région sert surtout de boîte aux lettres... et de banquier (nous versons 3000€ par stage à Pôle emploi en 2017, l'Etat nous reversera 3000€ par stage... en 2018 !)
- sur les transports il y a des choses intéressantes comme **le constat que la Région avait trop versé à la SNCF dans le cadre de la convention TER** (nous avons été les seuls à nous abstenir en raison du manque de clarification des charges). Il y a aussi des modifications sur les acquisitions de matériels. Nous risquons d'entrer dans une zone d'incertitude : décisions de l'Etat, ouverture à la concurrence.
- sur les Lycées, cela ne transparait pas dans le DM, mais nous constatons un certain nombre de **reports dans la programmation des travaux**, pour des raisons budgétaires.
- sur les dépenses de personnels, la Région prend à sa charge une partie des contrats aidés
- sur les recettes fiscales, **les cartes grises rapportent moins que prévu**, une fois de plus, et la Région admet que **le dynamisme de la CVAE est inférieur à la moyenne des Régions**. Cela confirme les dernières études de l'INSEE sur le différentiel de croissance entre les Régions, ce qui relativise les propos optimistes des uns et des autres sur le supposé dynamisme de cette recette censée compenser en partie la baisse des dotations.

Seul le FCTVA est supérieur aux prévisions... mais c'est pour financer au final des dépenses de fonctionnement.

Cette DM est donc bien à replacer dans le contexte des restrictions budgétaires de l'Etat et des récentes déclarations de François Bonneau, elle anticipe les difficultés d'élaboration du BP 2018.



---

Groupe Front National - Région Centre – Val de Loire

### **Agence Régionale de la Biodiversité.**

Ce rapport ressemble plutôt à une communication : il s'agit de poursuivre la préfiguration d'une Agence dont le rôle ne semble pas encore clairement établi, c'est le moins que l'on puisse dire, puisque la Région et les différents acteurs se donnent 18 mois pour je cite « *approfondir la feuille de route et affiner le projet.* »

### **35 mesures pour garantir l'accès aux soins pour tous.**

Nous sommes étonnés que les 4 premières mesures soient en fait des demandes au gouvernement ou à la CPAM, autrement dit de simples vœux.

La seconde partie énumère des actions déjà engagées, sans faire un véritable bilan. Pour certaines actions le rapport se contente de reprendre uniquement l'intitulé.

Sur le plan MSP+, il manque également un bilan plus détaillé du déploiement des MSP, dont un certain nombre restent vides.

Ce dossier renvoie également à la question des compétences, progressivement la Région va se substituer aux départements, mais sans financement complémentaire.

Il faut souligner par ailleurs que certaines dispositions demanderaient une révision de Plan Régional de Santé, pour lequel la Région n'a qu'une voix consultative.